



**LISTE DES DELIBERATIONS
du vendredi 20 décembre 2024**

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/12/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents :

Mmes et MM GABORIT Michel, CHATEIGNER Joël, CAIGNON Christelle, GODREAU Anne, VINCEDEAU Michel, JOYAU-RAUTUREAU Emilie, PINEAU Yann, GIRAUD Denis, AGESNE Isabelle, NOGIER Delphine.

Absents excusés : MOREAU Sandrine, Olivier OUVRARD, Olivier SACHOT, Yohan BERTHEAU, Violaine MAUFFREY.

Secrétaire de séance : CAIGNON Christelle

Pouvoir en date du 20/12/2024 de Mme Violaine MAUFFREY à Mme Emilie JOYAU RAUTUREAU.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE SÉANCE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2024.

N° D2024-12-08 : DELIBERATION PORTANT ALIENATION DE L'IMMEUBLE SITUE N°38 RUE DE ROCHEREAU

Vu la délibération n°D2024-12-07 du Conseil Municipal en date du 03/12/2024,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le bien a été mis en vente dans deux agences immobilières au prix de 150 000€ Frais d'Agence Inclus (FAI).

Il a reçu une proposition d'offre d'achat de la part de M. et Mme FÉAT Odon et Justine en date du 05/12/2024 au prix de 120 000€ FAI.

Après consultation du Conseil Municipal,

Considérant la possibilité de réaliser plusieurs logements dans le bâtiment existant, et une nouvelle construction sur le terrain attenant (à viabiliser) ;

Considérant la possibilité d'obtenir des aides à la réhabilitation de logements anciens sur le territoire du Pays de Pouzauges ;

Monsieur le Maire a fait une contre-proposition au prix de 130 000€ FAI.

M. et Mme FÉAT ont souhaité visiter une seconde fois le bien, et ont été reçu par Monsieur le Maire. Ils ont déposé une nouvelle offre d'achat au prix de 130 000€ FAI sous réserves des conditions suspensives inscrites dans l'offre et présentées au Conseil.

Le Conseil Municipal est donc appelé à valider la cession de cet immeuble communal suivant cette dernière offre d'achat.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, avec 11 voix contre, **REFUSE** l'offre de 130 000€ Frais d'Agence Inclus de M. et Mme FÉAT Odon et Justine pour l'achat de l'immeuble situé au n°38 Rue de Rochereau (cadastré AB143).

N° D2024-12-09 : SOLIDARITE AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,

Vu l'urgence de la situation,

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'AMF, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet évènement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Monsireigne tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal que la commune de Monsireigne contribue à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante :

- Faire un don d'un montant de 0.50€ par habitant soit 495€ à la Protection civile (FNPC – Tour Essor – 14 rue Scandicci - 93500 PANTIN).

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le versement du don de 495€.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Horaires Mairie et Agence Postale** : Les mardis 24 et 31 décembre 2024 l'agence postale et la Mairie seront ouvertes le matin de 9h à 11h30 (levée du courrier à 10h00).

Les lundis 6 et 13 janvier 2025, l'agence postale et la Mairie seront ouvertes le matin de 9h00 à 12h00 pour cause de formation pour le recensement de la population.

PROCHAINES REUNIONS

 **Conseil Municipal** : lundi 13 janvier 2025 à 20h30, salle de réunions.

 **Conseil Municipal** : mardi 11 février 2025 à 19h30, salle de réunions.


 **Conseil Municipal** : mardi 11 mars 2025 à 20h30, salle de réunions.

 **Conseil Municipal** : mardi 8 avril 2025 à 20h30, salle de réunions.

 **Conseil Municipal** : mardi 6 mai 2025 à 20h30, salle de réunions.

 **Conseil Municipal** : mardi 17 juin 2025 à 20h30, salle de réunions.

 **Conseil Municipal** : mardi 15 juillet 2025 à 20h30, salle de réunions.

 **Commission École** : mardi 14 janvier 2025 à 18h30.

- ✍ **Commission Finances** : Lundi 27 janvier 2025 à 18h00, salle de réunions, Etude des dossiers de demandes de subventions.
- ✍ **Commission Finances** : Lundi 3 mars 2025 à 9h30, salle de réunions, Présentation analyse financière 2025 Cabinet JMS.

- ✍ **Vœux du Maire** : Vendredi 17 janvier à 18h30, salle de l'Alouette

- ✍ **Cabinet ABLOMÉ (étude revitalisation du centre bourg)** : Atelier « Réveiller les imaginaires » à destination de tous les Sirénémontains : le samedi 25 janvier 2025, le matin, Salle de l'Alouette.

- ✍ **Cabinet ABLOMÉ (étude revitalisation du centre bourg)** : Atelier à l'attention du conseil « Réveiller les imaginaires » : le samedi 25 janvier 2025 à 14h30, Salle de l'alouette.

- ✍ **Inauguration terrain 5x5, liaison douce et aménagement cimetière** : le samedi 17 mai 2025 à 10h00, Salle de l'Alouette.

Vu par le secrétaire de séance : M. CAIGNON Christelle

Le Maire, Michel GABORIT

